

219C0818
FR0000130809-FS0460

17 mai 2019

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

SOCIETE GENERALE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 17 mai 2019, la société Lyxor International Asset Management SAS (17 cours Valmy, 92943 Paris-La Défense), agissant pour le compte de fonds, a déclaré avoir franchi en baisse, le 14 mai 2019, le seuil de 5% du capital de la SOCIETE GENERALE et détenir, pour le compte desdits fonds, 40 292 237 actions SOCIETE GENERALE représentant 80 137 883 droits de vote, soit 4,99% du capital et 9,10% des droits de vote de cette société¹.

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions SOCIETE GENERALE sur le marché.

¹ Sur la base d'un capital composé de 807 917 739 actions représentant 880 578 165 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.